

Rennes, le 8 février 2019

14 rue Papu
35000 RENNES
s3-rennes@snefsu.net

Dossier suivi par :

GILET Anne
06.64.37.94.92

Nom Prénom :

Etablissement :

STAGE spécial mutation intra académique

CONVOCATION

application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat
(article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires)

Cher(e) collègue,
Conformément aux statuts et au règlement intérieur du SNEP-FSU, tu es invité(e) en tant que participant au mouvement intra académique à participer au STAGE académique du SNEP-FSU Bretagne qui se tiendra :

Le vendredi 22 mars 2019 de 9h30 à 17h30
au siège de la FSU à Rennes
14 rue Papu -35000 RENNES

L'ordre du jour est le suivant :

Matin : Présentation de la circulaire académique 2019

Après-midi : stratégies individuelles

Nous comptons sur ta présence,

Bien cordialement,
Pour le secrétariat académique du SNEP Bretagne

Anne GILET



Cette convocation valant demande d'autorisation d'absence doit être déposée auprès de ton chef d'établissement ou de service au moins 1 mois avant la date de la réunion, soit le **22 février**.